

Image not found or type unknown



Reconnaissance en paternité.

Par **cocojoli**, le **17/03/2009** à **12:58**

Ma maîtresse vivant en concubinage avec une personne a eu un enfant pendant notre relation.

Un enfant est né en 1997 et a été reconnu par le concubin.de sa mère.

Je viens d'apprendre que cet enfant serait peut être mon fils, et je voudrai savoir s'il me serait possible d'intenter une recherche en paternité afin que ses droits soient préservés.(Le concubin de mon ancienne maitresse, aujourd'hui séparé également, ne s'oppose pas a cette démarche.

Je n'ai plus de contacts avec la mère.

Merci pour votre réponse